



## Non au vol des congés, Reconquête du statut Succès de la mobilisation du 19 Mars...

La grève a été très suivie dans les services et plusieurs centaines d'agents ont participé au rassemblement, dans le froid et sous la pluie, devant le conseil municipal.

Rassemblement autorisé par la préfecture de police mais que le maire a tenté d'empêcher en faisant installer des grilles autour du lieu de la manifestation. Il a été impossible d'installer le matériel prévu mais la ténacité des manifestants, la volonté de ne rien lâcher a permis de se rassembler, de scander les mots d'ordre, de se faire entendre et les prises de paroles ont eu lieu.

Une délégation intersyndicale a été reçue, elle a remis la pétition exigeant le maintien des jours de congés. L' élu en charge du personnel, Henri De Lagoutine, a répondu par la négative et a regretté la tenue de notre rassemblement, le jour où la mairie organisait des commémorations.

Pour cet élu, la démocratie permet à la majorité du conseil municipal de se réunir un jour de commémoration pour liquider les droits des agents mais ne le permettrait pas aux organisations syndicales et aux agents qui exigent le maintien des acquis...

Cette position et les tweets d'élus de la majorité commentant la mobilisation en disent long sur le niveau de mépris qu'ils ont contre ceux qui défendent leurs droits, qui défendent les services publics, qui défendent le droit de vivre dignement.

**Nous réaffirmons qu'il est possible de maintenir les 35 jours de congés.** Il est stupéfiant que le Maire, le directeur général des services rabâchent du matin au soir "que c'est la loi et qu'ils sont obligés de l'appliquer". En sachant que la municipalité aurait décidé de ne pas l'appliquer dans certains services.

La vérité c'est qu'avec la mise en place de cette disposition **le Maire va supprimer des centaines de postes**, que les conditions de travail vont continuer à s'aggraver pour les agents et que les chômeurs impactés par les mesures économiques et sanitaires liées à la COVID ne seront pas recrutés !!!

Force est de constater que le maire de Toulouse (souvent avec la casquette de représentant de France Urbaine) participe activement au démantèlement du statut, de nos droits, qu'il met beaucoup de zèle à limiter également le droit de grève. Nous ne sommes pas dupes, l'objectif ce sont bien les services publics. La remise en cause du statut c'est à terme des privatisations massives qui desserviront toute la population.

Alors oui, nous nous félicitons que des élus au plan national refusent d'appliquer les 1607 heures. Nous nous félicitons que des élus de l'opposition aient porté nos revendications lors du conseil municipal à Toulouse. Nous nous félicitons que les collègues se mobilisent à l'appel de l'intersyndicale. **Notre combat est légitime nous vous invitons à continuer.**

**RASSEMBLEMENT LE JEUDI 1 AVRIL À 9H, AU CENTRE DES  
CONGRÈS PIERRE BAUDIS (MÉTRO COMPANS), LORS DU  
CONSEIL MÉTROPOLITAIN**

**ENCORE PLUS NOMBREUX, ENCORE PLUS UNIS, ENCORE  
PLUS DÉTERMINÉS**

**NOUS NE LÂCHONS RIEN...**

**UN PRÉAVIS DE GRÈVE INTERSYNDICAL DE, 1H À 24H, A ÉTÉ  
DÉPOSÉ POUR VOUS PERMETTRE D'Y PARTICIPER**